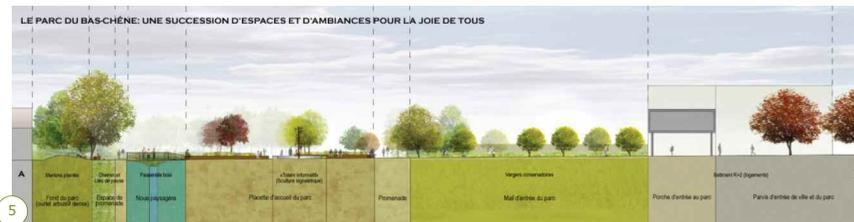
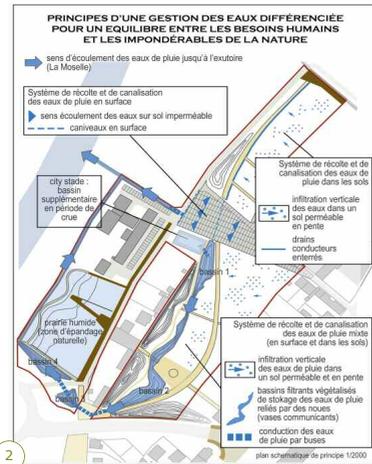


UN PARC ENTRE TERRE ET EAU

Le parc se compose de trois parties distinctes, dont une friche urbaine de 2 ha (ancien lotissement démolé en 1983 suite à une crue de la Moselle).

Si le parti d'aménagement renforce l'identité du lieu et conforte sa position centrale ouverte sur la ville, il repose également sur une gestion différenciée de l'eau (récupération, noues, stockage, mouvement de terrain) et le renforcement de la biodiversité des milieux par le végétal.



1. Vue sur la promenade du parc du Bas-Chêne 2. Principe de gestion différenciée des eaux 3. Prairies humides : espace pédagogique servant de zone d'épandage des eaux 4. Plan masse 5. Coupe sur le parc (Éléments graphiques : S. Hardy, paysagiste, pour l'Atelier de Paysage)

Saint-Julien-lès-Metz (57)

PARC DES BAS-CHÊNES

Maîtrise d'ouvrage : ville de Saint-Julien-lès-Metz (57)

Lieu : site des Bas-Chênes

Années : 2016

Superficie : 5 ha

Mission : Maîtrise d'oeuvre complète suite à un concours

Montant des travaux : 1,10 M€ HT

Responsable M.O. : M. GIRARDEAU, Adjoint : 03 87 74 07 17

Phase actuelle : Réalisé.

En collaboration avec :

BET ITC Moselle, Marly (57)

Amplitude Agende de Paysage, Saint-Max (54)

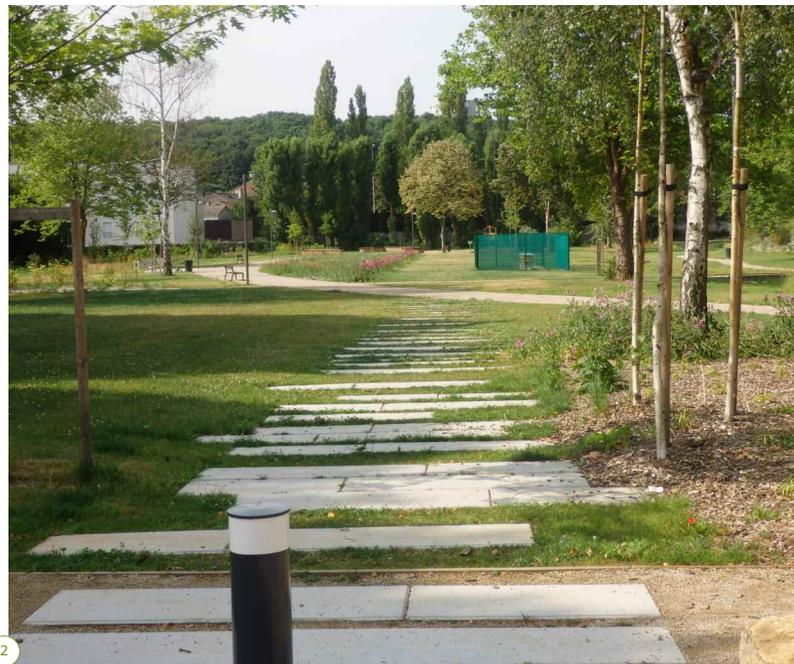


ATELIER DE PAYSAGE
E. HOUILLON | PAYSAGISTE DPLG

1 impasse de la Mayolle 88000 Épinal
Tél. 03 29 35 45 43 - Fax 03 29 35 29 08
atelier.paysage.houillon@wanadoo.fr



1



2



3



4



5



6



7

1. La promenade ; 2. Pas japonais ; 3. Entrée Sud, vue vers le Nord ; 4. Allée Est ; 5. Noue paysagère ; 6. Entrée Nord, vue vers le Sud ; 7. Aire de jeux.
(Photos : Atelier de Paysage)

Saint-Julien-lès-Metz (57)

PARC MARIE & MATHIAS

Maîtrise d'ouvrage : ville de Saint-Julien-lès-Metz (57)

Lieu : site des Bas-Chênes

Années : 2016

Superficie : 5 hectares

Mission : Maîtrise d'oeuvre complète suite à un concours

Montant des travaux : 1,10 M€ HT

Responsable M.O. : M. GIRARDEAU, Adjoint : 03 87 74 07 17

En collaboration avec :

BET ITC Moselle, Marly (57)

La démarche environnementale

- Une gestion différenciée des eaux (surfaces perméables, récupération, noue, stockage).
- Conserver et renforcer la biodiversité et les continuités écologiques majeures, diversifier les milieux par le végétal.
- Choix des matériaux, des produits ayant un faible impact sur l'environnement, recyclage, équilibre entre déblais et remblais.

ATELIER DE PAYSAGE
E. HOUILLON | PAYSAGISTE DPLG

1 impasse de la Mayolle 88000 Épinal
Tél. 03 29 35 45 43 - Fax 03 29 35 29 08
atelier.paysage.houillon@wanadoo.fr